

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS INSTITUT MECD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Rue Rue des Longs Réages 28230 EPERNON		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 8 2 5 2 0 7 2 3 6 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31122023					
		N-1 31122022					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 687	1 882	1 790
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 687	1 882	1 790
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	175 437	175 437	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			1 625
		Autres créances (3)	BZ	CA	346 571	346 571	231 549
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 554 538	1 554 538	1 137 128	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	22 195	22 195	11 746	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 098 743	2 098 743	1 382 049	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 687	2 100 625	1 383 839	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS INSTITUT MECD		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 025		3 801
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	791		1 223
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	5 817	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 597 910		1 149 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	379 449		202 663
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 681		18 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	97 766		8 825
		TOTAL (IV)	EC	2 094 808	1 378 814
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 100 625		1 383 839
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	496 897		229 583
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ASS INSTITUT MECD			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N - 1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	19 688	FH		FI	19 688	67 114
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 688	FK		FL	19 688	67 114	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 103	(4 875)	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	20 797	62 248
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	11		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	564 173	569 336	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 310	4 534	
	Salaires et traitements*					FY	78 983	55 749	
	Charges sociales (10)					FZ	34 239	24 198	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	1 107	580
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	144	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	680 970	654 400	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(660 173)	(592 151)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(660 173)	(592 151)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ASS INSTITUT MECD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	661 320 593 889	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	661 320 593 889	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	80	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	80	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	661 320 593 809	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	355 434	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	682 117 656 137	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	681 325 654 914	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	791 1 223	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Quote part de subvention			661 320	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ANNEXE COMPTES ANNUELS
ASS INSTITUT MECD
EXERCICE CLOS LE 31/12/23

I.	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023.....	3
1	BILAN AU 31/12/2023.....	3
1.1	BILAN ACTIF.....	3
1.2	BILAN PASSIF.....	4
2	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023.....	5
II.	ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
3	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
3.1	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION.....	6
3.2	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
3.3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	7
4	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	7
4.1	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE, D'ESTIMATION COMPTABLE ET CORRECTION D'ERREUR.....	7
4.2	IMMOBILISATIONS.....	7
4.3	CREANCES ET DETTES.....	8
4.4	SUBVENTION.....	8
4.5	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	8
5	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	9
5.1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	9
5.2	ÉTAT DES CREANCES.....	10
5.3	CREANCES CLIENTS USAGERS ET COMPTES RATTACHES.....	10
5.4	PRODUITS A RECEVOIR.....	10
6	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	10
6.1	FONDS PROPRES.....	10
6.2	FONDS DEDIES.....	10
6.3	ÉTAT DES ECHEANCES DES DETTES.....	11
6.4	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	11
6.5	CHARGES A PAYER.....	12
6.6	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	12
7	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT.....	12
7.1	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	12
7.2	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	12
7.3	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	13
8	INFORMATIONS DIVERSES.....	13
8.1	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	13
8.2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.....	14

I. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

1 BILAN AU 31/12/2023

1.1 Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 570	1 688	1 882	1 790
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 570	1 688	1 882	1 790
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	175 438		175 438	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				1 625
Autres créances	346 572		346 572	231 549
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 554 539		1 554 539	1 137 129
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	22 196		22 196	11 747
ACTIF CIRCULANT	2 098 743		2 098 743	1 382 050
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 102 313	1 688	2 100 626	1 383 840

1.2 Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propre avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 025	3 802
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	792	1 223
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
SITUATION NETTE (I)	5 817	5 025
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTEES ET DEBIES		
Fonds reportés liés aux liges ou donations		
Fonds dédiés	1 597 911	1 149 231
FONDS REPORTEES (III)	1 597 911	1 149 231
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (IV)		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 450	202 663
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 681	18 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	97 767	8 825
DETTES (V)	496 898	229 583
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 100 626	1 383 840

2 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens et services		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	19 688	67 114
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 103	-4 875
Utilisations des fonds dédiés	661 321	593 889
Autres produits	6	8
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	682 118	656 136
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	12	
Autres achats et charges externes	564 174	569 336
Impôts, taxes et versements assimilés	2 311	4 534
Salaires et traitements	78 984	55 750
Charges sociales	34 239	24 199
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 108	580
Autres charges	144	1
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	880 872	654 400
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 146	1 736
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (IV)	0	0
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	1 146	1 736
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		80
Sur opérations de gestion		80
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	-80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	355	434
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	682 118	656 136
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	681 327	654 914
BENEFICE OU PERTE	792	1 223
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	9 191	5 200
Bénévolat		
TOTAL	9 191	5 200
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	794	789
Prestations en nature	8 397	4 411
Personnel bénévole		
TOTAL	9 191	5 200

II. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

3 ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1 Activité de l'Association

L'institut MECD est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : INSTITUT DES MATERIAUX ET EQUIPEMENTS POUR LA CONSTRUCTION DURABLE.

L'Institut MECD a pour objet de permettre aux acteurs de la construction de développer une offre technologique multi matériaux à même de rendre les bâtiments, les ouvrages de génie civil, ceci à l'échelle des quartiers et des villes, en capacité de relever les défis énergétiques, environnementaux et sociétaux qui leurs font face.

Le total du bilan s'élève à 2 100 626 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 792 €.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

La présente annexe a pour objet de compléter et commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat ; les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Subvention

L'Institut MECD a été chargé par ses membres, dans le cadre du mandat en date du 3 février 2017, de signer avec l'ANR une convention attributive de subvention accordée aux organismes dans le cadre du projet TREMPLEIN CARNOT.

Le montant de la subvention accordée à l'Institut MECD pour la période de 2017 à 2020 s'élevait à 1 950 000 €. La subvention n'étant accordée que si MECD satisfaisait à certaines conditions techniques comme la justification des dépenses, elle avait donc un caractère suspensif et le montant pouvant réellement être attribué à MECD s'élève à 1 696 776€. Le solde des paiements, soit 234 276.24 € a été versé en mai 2022.

En ce qui concerne la subvention liée à la labellisation Institut CARNOT, une convention a été signée avec l'ANR pour la période de 2021 à 2023.

Le montant de la subvention pour la période 2020 est de 560 000 € (90% reçu sur l'exercice 2021 soit 504 000 €. Le solde de 10% soit 56 000 € sera versé sur justificatifs).

Le montant de la subvention pour la période 2021 est de 740 000 € (90% reçu sur l'exercice 2022 soit 666 000 €. Le solde de 10% soit 74 000 € sera versé sur justificatifs).

Le montant de la subvention pour la période 2022 est de 810 000 € (90% reçu sur l'exercice 2022 soit 729 000 €. Le solde de 10% soit 81 000 € sera versé sur justificatifs).

Le montant de la subvention pour la période 2023 est de 1 110 000 € (90% reçu sur l'exercice 2023 soit 999 000 €. Le solde de 10% soit 111 000 € sera versé sur justificatifs).

La date limite d'exécution des actions financées est le 31/12/2028.

Activité lucrative

En 2023, MECD a développé une activité lucrative mineure qui a générée un résultat positif de 792 €.

3.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

4 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 Changement de méthode comptable, d'estimation comptable et correction d'erreur

4.1.1 Changement de méthode comptable

Afin d'être en conformité avec le règlement ANC N°2018-06, le traitement comptable des subventions CARNOT est effectué en fonds dédiés. Fin 2023, les subventions restantes centralisées dans le poste s'élèvent à 1 597 911 €.

4.1.2 Changements de méthode d'estimation comptable

Néant

4.1.3 Correction d'erreur

Néant

4.2 Immobilisations

4.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = Exceptionnel)

Immobilisations incorporelles et corporelles	Durée amortissement	Type amortissement
Brevets	1 à 3 ans	L
Logiciels	1 à 3 ans	L
Constructions	20 ans	L
Agencements et aménagement	10 ans	L
Installations techniques, mat.outillage	5 à 15 ans	L
Install. générales agencs, aménagts	10 ans	L
Matériel de transport	4 ans	L
Matériel informatique	3 ans	D
Mobilier de bureau et de laboratoire	5 à 15 ans	L

4.2.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

4.4 Subvention

La partie des ressources non utilisées à la clôture de l'exercice est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » (numéro de compte 194) avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte de reports en fonds dédiés (numéro de compte 689).

Leur reprise s'opère au fur et à mesure de la réalisation du projet par l'intermédiaire du compte 789 « utilisation de fonds dédiés ».

4.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC N°2014-03 sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles					
Total 1 Incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 370	1 200			3 570
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	2 370	1 200	0	0	3 570
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	2 370	1 200	0	0	3 570

5.1.2 Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	0	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	580	1 108		1 688
Emballages récupérables et divers				
Total 2	580	1 108	0	1 688
TOTAL	580	1 108	0	1 688

5.2 État des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
	Créances clients usagers et comptes rattachés			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres	346 572	346 572	
	Charges constatées d'avance	22 196	22 196	
TOTAL GENERAL		368 768	368 768	
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés			

5.3 Créances clients usagers et comptes rattachés

	Montant brut au 31/12/2023	%	Montant Brut au 31/12/2022	%
Créances clients usagers et comptes rattachés		0%	1 625	1%
Autres créances	346 572	100%	231 549	99%
TOTAL	346 572	100%	233 174	100%

5.4 Produits à recevoir

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits à recevoir	0	3 791
Subvention à recevoir	322 000	211 000
TOTAL	322 000	214 791

6 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

6.1 Fonds propres

FONDS PROPRES	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	3 802	1 223		5 025
Excédent ou déficit de l'exercice	1 223	792	1 223	792
Situation nette (sous-total)	5 025	2 015	1 223	5 817
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	5 025	2 015	1 223	5 817

6.2 Fonds dédiés

Nature du projet et caractéristiques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice 2020 (compte 7894)	Utilisation au cours de l'exercice 2021 (compte 7894)	Utilisation au cours de l'exercice 2022 (compte 7894)	Utilisation au cours de l'exercice 2023 (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Abondements ANR			INFORMATIF					
CARNOT								
ANNEE 2020	43 085		0	366 879	150 035	43 085	0	0
ANNEE 2021	296 146		0	0	443 854	201 497	0	94 649
ANNEE 2022	810 000		0	0	0	416 738	0	393 262
ANNEE 2023		1 110 000				0		1 110 000
TOTAL	1 149 231	1 110 000	0	366 879	593 889	661 321	0	1 597 911
				960 769				

6.3 État des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	379 450	379 450		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations	16 681	16 681		
Sécurité fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	97 767	97 767		
TOTAL GENERAL	493 898	493 898		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts, dettes, contractés auprès d'associés				

6.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs	115 757	71 517
Effets à Payer		
Fournisseurs - factures non parvenues	263 693	131 146
Valeurs nettes comptables	379 450	202 663

6.5 Charges à payer

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 693	131 146
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 137	12 959
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	277 829	144 105

6.6 produits constatés d'avance

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	97 767	8 825
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	97 767	8 825

7 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

7.1 Produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	19 688	67 114	71%
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consompti			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et	1 103	-4 875	123%
Utilisations des fonds dédiés	661 321	593 889	-11%
Autres produits	6	8	25%
TOTAL I	682 118	656 136	-4%

7.2 Honoraires du Commissaire aux comptes

Honoraires	31/12/2023	31/12/2022
Certification des comptes	6 500	6 150
Services autres que la certification des comptes		
TOTAL	6 500	6 150

7.3 Résultat exceptionnel

	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	80
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-80

8 INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Effectifs	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	1	0,70
Agents de maîtrise, techniciens et employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	0,70

8.2 Contributions volontaires en nature

L'association MECD a bénéficié de la mise à disposition d'un bureau de 6m² à titre gratuit de la part de la société CERIB. Cette mise à disposition est valorisée pour un montant de 794 € suivant la méthode de la valeur locative.

L'association MECD a également bénéficié d'une mise à disposition de personnel de la société CERIB. L'évaluation correspond au coût horaire des salariés en fonction des temps déclarés sur l'année 2023 soit un total de 8 397 €.



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

INSTITUT MECD
Institut des Matériaux et Equipements pour
la Construction Durable
8, rue Boudreau
75009 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile-de-France et membre de
la Compagnie régionale
de Versailles et du Centre
RCS Nanterre 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

INSTITUT MECD

Institut des Matériaux et Equipements pour la Construction Durable

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'institut MECD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Institut MECD à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Institut MECD à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes,
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Cyril SMADJA
2024.07.16
09:47:45 +02'00'

Cyril Smadja
Associé

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

INSTITUT MECD

**Institut des Matériaux et Equipements pour
la Construction Durable**

8, rue Boudreau
75009 Paris

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile-de-France et membre de
la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
RCS Nanterre 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

INSTITUT MECD

Institut des Matériaux et Equipements pour la Construction Durable

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 16 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes,

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Cyril SMADJA

2024.07.16 09:48:36

+02'00'

Cyril Smadja

Associé